REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU NORD (MEADEN)

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA MEADEN REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

INTERNAL TENDERS BOARDS
OF MEADEN

DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MEADEN/CIPM/2022 DU 07/03/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION DES LOGICIELS MS PROJECT ET ARCGIS A LA MEADEN ET FORMATION DES UTILISATEURS EN PROCEDURE D'URGENCE

Financement: BIP MINEPAT

Exercice 2022

Mars 2022

#### SOMMAIRE

Pièce n°1: Avis de consultation

Pièce n°2: Règlement Particulier de la consultation

Pièce n°3: Modèles des pièces

Pièce n°4: Spécifications techniques

Pièce n°5: Cadre du Devis estimatif et du Bordereau des prix unitaires

Pièce n°6: Tableau de comparaison des offres et grille d'évaluation

Pièce n°7: Modèle de Lettre-Commande

Pièce n°9: Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre les

cautions dans le cadre des marchés publics

PIECE N°1 : AVIS DE CONSULTATION (AC)

## REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail - Patrie

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU NORD (MEADEN)

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA MEADEN REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION

AVIS DE CONSULTATION POUR
LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MEADEN/CIPM/2022 DU 07/03/2022
RELATIVE A LA FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION
DES LOGICIELS MS PROJECT ET ARCGIS A LA MEADEN ET FORMATION
DES UTILISATEURS EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2022 de la MEADEN, le Directeur Général de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN), Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour la fourniture, le paramétrage et l'installation du logiciel MS Project (lot n°1) et du logiciel ARCGIS (lot n°2) à la MEADEN.

#### 2. Consistance des travaux et allotissement

Les prestations objet de la présente consultation concernent la fourniture, le paramétrage et l'installation du logiciel MS Project (lot n°1) et du logiciel ARCGIS (lot n°2) à la MEADEN et dont le détail est contenu dans le tableau ci-après :

Lot n°1 : Fourniture, paramétrage et installation du logiciel MS Project et formation des utilisateurs

Désignation	Quantité
Acquisition Logiciel MS PROJECT PROFESSIONNEL 2019	Quatre (04) Licences d'exploitation pérennes
Paramétrage et Installation du Logiciel	Quatre (04) machines
Formation théorique et pratique à l'exploitation du Logiciel	Six (06) Cadres pendant cinq (05) jours

Lot 2 : Fourniture, paramétrage et installation du logiciel ARCGIS et formation des utilisateurs

Désignation	Quantité
Acquisition Logiciel ARCGIS 10.8 G for Desktop STANDARD	Une (01) Licence d'exploitation pérenne
	(Primary License)
Paramétrage et Installation du Logiciel	Une (01) machine
Formation théorique et pratique à l'exploitation du Logiciel	Cinq (05) Cadres pendant cinq (05) jours

#### 3. Délais de livraison et montant prévision

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la fourniture, l'installation et la formation est quarante-cinq (45) jours maximum par lot.

Le coût prévisionnel par lot s'élève à : lot n°1 : 13 500 000 FCFA et lot n°2 : 14 500 000 FCFA soit 28 000 000 FCFA.

#### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience dans le domaine concerné.

#### 5. Financement

Les présentes prestations sont financées par le BIP MINEPAT exercice 2022.

#### 6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA pour le lot n°1 et deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) FCFA pour le lot n°2; ces cautions doivent rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

#### 7 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis.

#### 8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA payable à la BICEC : CAS-ARMP N°10001 06860 97568660001 - 28.

#### 9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le 01 avril 2022 à 09 heures précises sous enveloppe cachetée avec la mention :

#### AVIS DE CONSULTATION POUR

# LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MEADEN/CIPM/2022 DU 07/3/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION DES LOGICIELS MS PROJECT ET ARCGIS A LA MEADEN ET FORMATION DES UTILISATEURS en procédure d'urgence

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

#### 10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

#### 11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01 avril 2022 à partir de 10 heures précises parla Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### 12. Critères d'évaluation

#### 12.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis soit 5 oui sur les 07 possibles ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années;
- offre financière incomplète ou non conforme;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non-respect des caractéristiques techniques minimales exigées par la Demande de cotation.

#### 12.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation générale de l'offre :
- l'expérience du soumissionnaire;
- les spécifications techniques du soumissionnaire.

L'évaluation sera faite en mode binaire (oui/non); seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 % des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière soit 5 oui sur les 7 possibles.

#### 13. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière ; le marché sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins-disante. Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de deux lots.

#### 14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord.

#### 16. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

#### Ampliations:

- MINMAP
- ARMP (pour publication et archivage)
- Affichage (pour information)
- Président CIPM-MEADEN
- Archives/classement



#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail - Patrie

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU NORD (MEADEN)

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA MEADEN REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION

INTERNAL-TENDERS BOARDS OF MEADEN

B

NOTICE OF CONSULTATION FOR REQUEST FOR QUOTATION N°03/DC/MEADEN/CIPM/2022 OF 07/03/2022
RELATING TO SUPPLY, SETTINGS AND INSTALLATION
MS PROJECT AND ARCGIS SOFTWARE AT MEADEN AND TRAINING
USERS IN EMERGENCY PROCEDURE

#### 1. Purpose of the Call for Tenders

As part of the execution of MEADEN's 2022 BIP, the Director General of the Study Mission for the Planning and Development of the North Region (MEADEN), Contracting Authority, is launching an emergency procedure, a Quotation request for the supply, configuration and installation of the MS Project software (lot n°1) and the ARCGIS software (lot n°2) to MEADEN.

#### 2. Consistency of work and allotment

The services covered by this consultation concern the supply, configuration and installation of the MS Project software (lot no. 1) and the ARCGIS software (lot no. 2) at MEADEN, the details of which are contained in the table below. – after.

Lot n°1: Supply, configuration and installation of MS Project software and user training

Designation	Quantity
Acquisition of MS PROJECT PROFESSIONAL 2019 software	Four (04) permanent operating licenses
Configuration and Installation of the Software	Four (04) machines
Theoretical and practical training in the operation	of the Six (06) Executives Software for five (05) days

Lot 2: Supply, configuration and installation of ARCGIS software and user training

Designation	Quantity
Acquisition ARCGIS 10.8 G for Desktop STANDARD software	One (01) Perennial operating license (Primary
	License)
Software Setup and Installation	One (01) machine
Theoretical and practical training in the operation of the Software	Five (05) Executives for five (05) days

#### 3. Delivery times and estimated amount

The maximum period provided by the Project Owner for the supply, installation and training is forty-five (45) days maximum per lot. The estimated cost per batch amounts to: batch n°1: 13,500,000 FCFA and batch n°2: 14,500,000 FCFA or 28,000,000 FCFA.

#### 4. Participation and origin

Participation in this call for tenders is open to companies governed by Cameroonian law with experience in the field concerned.

#### 5. Funding

These services are financed by the BIP MINEPAT fiscal year 2022.

#### 6. Provisional surety

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond drawn up by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and listed in document 12 of the DAO, in the amount of two hundred and seventy thousand (270,000) FCFA for lot n°1 and two hundred and ninety thousand (290,000) FCFA for lot n°2; these guarantees must remain valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers.

#### 7 Consultation of the Call for Tenders Dossier

The file can be consulted during working hours at the General Management of MEADEN as soon as this notice is published.

#### 8. Acquisition of the Tender File

The consultation file can be obtained from the General Management of MEADEN upon publication of this notice upon presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum of twenty thousand (20,000) FCFA payable to BICEC: CAS-ARMP N °10001 06860 97568660001 - 28.

#### 9. Submission of offers

Each offer written in French or in English in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such must reach the General Management of MEADEN no later than **April 01, 2022 at 09:00** sharp in a sealed envelope, with the mention:

NOTICE OF CONSULTATION FOR REQUEST FOR QUOTATION N°03/DC/MEADEN/CIPM/2022 OF 07/03/2022

RELATING TO SUPPLY, SETTINGS AND INSTALLATION

MS PROJECT AND ARCGIS SOFTWARE AT MEADEN AND TRAINING

USERS IN EMERGENCY PROCEDURE To be opened only during the counting session"

#### 10. Admissibility of tenders

Under penalty of rejection, the required documents from the administrative file must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing service or an administrative authority (Prefect, Sub-prefect, etc.), in accordance with the stipulations of the Special Rules of the Appeal for 'Offers. They must date from less than three (03) months preceding the original date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Invitation to Tender. Any incomplete offer in accordance with the requirements of the Call for Tenders File will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

#### 11. Bid opening

The opening of the folds will be done in one time.

The opening of administrative documents and technical and financial offers will take place on **April 1, 2022 from 10 a.m.** sharp by the Internal Tenders Commission placed with MEADEN.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

#### 12. Evaluation criteria

#### 12.1 Elimination criteria

These include: A Non-compliance after 48 hours of a part of the administrative file; False declarations or falsified documents; Technical score below the minimum threshold of 70% required, i.e. 5 yes out of the 07 possible; Absence of the declaration on honor for not having abandoned a contract during the last three (3) years; Incomplete or non-compliant financial offer; Absence of a quantified unit price; Absence of the bid bond at the opening of the bids; No presentation of images or photos of all the materials offered; Non-compliance with the minimum technical characteristics required by the Request for Quotation.

#### 12.2. Essential criteria

The essential criteria for the qualification of candidates will relate to: • the general presentation of the offer; • the experience of the tenderer; • the tenderer's technical specifications. The evaluation will be done in binary mode (yes/no); only bidders who have obtained at least 70% of the positive answers will be eligible for the financial analysis, i.e. 5 yes out of the 7 possible.

#### 13. Award

The amounts inclusive of all taxes will be considered following the evaluation of the financial offer; the contract will be awarded to the tenderer presenting a complete administrative file, technically qualified and presenting the lowest financial offer. The same tenderer may be awarded two lots.

#### 14. Period of validity of offers

Tenderers remain committed to their offer for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

#### 15. Additional information

Additional information can be obtained during working hours at the Directorate General of MEADEN BP 17 Garoua, tel 222 27 14 95, located rue Amadou Banissé, opposite the Legion of the Gendarmerie du Nord.

#### 16. Corruption

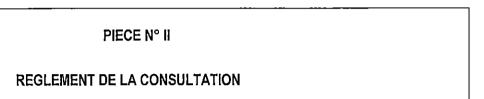
For any act of corruption, please call or send an SMS to MINMAP at the following numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48.

**Enlargements:** 

MINMAP
ARMP (for publication and archiving)
Display (for information)
President CIPM-MEADEN
Archive / ranking

Garoua, March 07, 2022

The General Manager of the MEADEN,



#### 2.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

#### Article 1er - Contenu du Dossier de consultation

- 1.1 Le Dossier de consultation décrit les fournitures faisant l'objet d'une certaine catégorie de lettre commande, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de ces Lettres commandes.
- 1.2 Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :
  - (a) Avis de consultation ;
  - (b) Les spécifications techniques ;
  - (c) Le cadre du devis estimatif et quantitatif;
  - (d) Le cadre de bordereau des prix unitaires ;
  - (e) Le modèle de soumission;
  - (f) Le projet de lettre commande ;
  - (g) Le modèle de tableau de comparaison des offres.
- 1.3 Le Soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultation.

#### 2.2 - PREPARATION DES OFFRES

#### Article 2 - Langue de l'offre

L'offre ainsi que toute la correspondance constituant l'offre seront rédigés en français ou en anglais.

#### Article 3 - Documents constitutifs de l'offre

Le dossier de cotation présenté par le fournisseur comprendra les pièces suivantes:

#### PARTIE 1: PIECES ADMINISTRATIVES

Elles comprendront notamment:

- a. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée (suivant modèle ioint) :
- b. L'accord de groupement et le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- c. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
- d. la carte de contribuable en cours de validité ou l'attestation d'immatriculation timbrée ;
- e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
- f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de vingt mille (20 000) FCFA;
- g. La caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA pour le lot n°1 et deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) FCFA pour le lot n°2; Elle doit rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
- h. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation;
- i. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois;
- j. Une attestation de non redevance en cours de validité timbrée;
- k. Le registre de commerce ;
- I. Le plan de localisation timbré et précisant la Commune dudit établissement, la dénomination du quartier et le nom dit signée sur l'honneur par le prestataire ;

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces e, f et g étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

#### PARTIE II: PIECES FINANCIERES

- (a) La soumission, datée et signée (voir modèle en annexe);
- (b) La Lettre Commande, remplie et signée à la dernière page ;
- (c) Le cadre du devis estimatif et quantitatif dûment rempli, daté, signé et portant qualité du signataire ;
- (d) Le bordereau des prix unitaires rempli, signé et cacheté.

#### PARTIE III: PIECES TECHNIQUES

- (a) Expérience : deux copies de lettres commandes ou marchés (première et dernière pages) + attestation de service fait ;
- (b) Spécifications techniques de la présente DC photocopiées signées et cachetées ;
- (c) Propositions/caractéristiques techniques du logiciel proposé par le soumissionnaire paraphées et signées ;
- (d) plan de formation et méthodologie adoptée ;
- (e) Document attestant que les licences seront d'origine (autorisation du fabricant, ou tout autre document tenant lieu démontrant que le soumissionnaire est habilité à livrer cette licence);
- (f) Lettre commande paraphée à chaque page et signée à la dernière.

#### Article 4 - Offre

- 4.1 Le Soumissionnaire précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :
  - a. hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et ;
  - b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.
- 4.2 Le Soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution de la lettre commande.
- 4.3 Le Soumissionnaire remplira et signera le projet de lettre commande.

#### <u>N.B :</u>

- Toutes les pièces administratives doivent être présentées en version originale ou en copies certifiées conformes par les autorités qui ont délivré les originaux;
- les différentes parties du dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies.
- Il convient de préciser que toutes les trois parties doivent être reliées dans un document unique.

#### Article 5 - Monnaies de l'offre

Les prix seront libellés en FRANCS CFA, fermes et non révisables.

#### Article 6 - Délai de validité des offres

Les offres seront valables pour la période de 90 jours à partir de la date de dépôt des offres.

#### 2.3 - DEPOT DES OFFRES

#### Article 7 - Cachetage et marquage des offres

Les Soumissionnaires placeront l'original et les six (06) copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

- (a) adressée à l'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans l'avis de consultation,
- (b) portant le nom du projet, le numéro du lot, le titre et le numéro de la consultation tels qu'indiqués dans l'avis susévoqué.

#### Article 8 - Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse, et au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'avis de consultation.

#### 2.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

#### Article 9 - Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la MEADEN

- 9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la MEADEN ouvrira les plis en présence des représentants des Soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le même jour que le jour du dépôt des offres et dans l'heure qui suit celle limite du dépôt des offres.
- 9.2 La Commission Interne de Passation des Marchés Publics établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

#### Article 10 - Vérification de la conformité et Comparaison des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires :
- · l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

#### 2.4 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

2.5

#### Article 11 - Attribution de la lettre commande

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics proposera l'attribution de la lettre commande au Soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme aux dispositions du Dossier de Consultation et qu'elle est l'offre évaluée la moins- disante. Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de deux lots.

#### Article 12 - Communiqué de l'attribution de la lettre commande

L'Autorité Contractante décidera de l'attribution et publiera le résultat du marché dans le Journal des Marchés Publics, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) Le nom de l'attributaire :
- b) L'objet de la consultation et le numéro du lot ;
- c) Le montant de la lettre commande ;
- d) Le délai de livraison.

#### Article 13 - Souscription du Projet de La Lettre Commande

Après examen et adoption du projet de la lettre commande par la CIPM, un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de la lettre commande par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de la souscrire. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de dix (10) jours de retard, l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution de la lettre commande concernée.

#### Article 14 - Signature de la lettre commande

Au plus tard dans les dix (10) jours suivant l'attribution, la lettre commande sera signée par l'Autorité Contractante et sera notifiée au Fournisseur qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

#### Article 15 - Corruption et manœuvres frauduleuses

Tous les acteurs impliqués dans le processus de passation de la présente lettre commande doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante:

- (a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande,
- (b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents
- (c) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande de manière préjudiciable à l'Etat camerounais.
  - "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après le dépôt de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi l'Etat camerounais des avantages de cette dernière.

PIECE N° III MODELES DES PIECES

#### 3.1 - MODELE DE LA LETTRE DE SOUMISSION

	Date:
Consultation N°/DC/MEADEN/CIPM/2022 du	
Lot n°	
A Manaiaum la Dim	antaria Céméral da la MCADCNI
	ecteur Général de la MEADEN
(Maîti	re d'Ouvrage)
M	
Après avoir examiné le Dossier de Consultation	n dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous,
soussignés, offrons de fournir et de livrer	
	(lot n°) à la MEADEN, conformément à la
·	F CFA ( <i>en lettres</i> ) Hors
Taxe sur la Valeur Ajoutée et	F CFA (en chiffres Toutes Taxes Comprises.
Nous nous engageons, si notre offre est acceptée.	à livrer le matériel sus visé dans un délai de
(jours) selon les dispositions précisées dans le planning de	
godis) seloni les dispositions precisees dans le planning de	5 IIVIAISON.
Le rabais est de	
Le Maître d'Ouvrage libérera les sommes dues p	par elle au titre du présent marché en faisant donner crédit au
compte n° ouvert au nom de	auprès de la
	de
·	
	ALeLe
	ALeLe
	Signature
	Nom et qualité du signataire pour le compte du
	Candidat

#### 3.2 MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Adressée à Monsieur le Directeur Général de la MEADEN : (Maître d'ouvrage) Attendu que l'entreprise ..... Ci-dessous désignée « le Soumissionnaire » a soumis son offre en date du \_\_\_\_\_ [date du dépôt de l'offre] pour exécuter ...... à la MEADEN. ci-dessous désigné « l'offre » et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalent à (.....) francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires. Les conditions de cette obligation sont les suivantes : Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ; Ou Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité ; Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ; Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définit du marché, comme prévu dans celui-ci. Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande, le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies. La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité. La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites. Signé et authentifié par la banque

à ..... le ......

(Signature de la banque)

#### 3.3 : Modèle de cautionnement définitif

Banque : Référence de la Caution : N°
A [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse] Cameroun, ci-dessous désigné le Maître d'Ouvrage »
Attendu que ;
Attendu qu'il ; est stipulé dans le marché que l'entrepreneur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à 3 % du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,
Attendu que ; nous avons convenu de donner à l'entrepreneur ce cautionnement.
Nous,
Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.
Le présent cautionnement définitif prend effet à compter de sa signature et dès notification du marché. La caution est libérée dans un délai de [indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des travaux.
Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.
Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.
Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.  Signé et authentifié par la banque  à

#### Pièces IV CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP) : CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les spécifications techniques des fournitures à livrer par lot sont les suivantes :

## LOT 1 : FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION DU LOGICIEL MS PROJECT ET FORMATION DES UTILISATEURS

N°	Désignation	Quantité		
1	Acquisition Logiciel MS PROJECT PROFESSIONNEL 2019	Quatre (04) Licences d'exploitation pérennes		
2	Paramétrage et Installation du Logiciel	Quatre (04) machines		
Formation théorique et pratique à l'exploitation du Logiciel : Six (06) Cadres pendant cinq (05) matériels et supports de formation, commodités pratiques, etc.		Six (06) Cadres pendant cinq (05) jours		
4	Frais de transport sur Garoua (éventuellement)	Forfait		
Débours et autres Charges : Frais Hôtels, Frais enregistrement marchés, autres formalités administratives et fiscales liées à l'exécution du marché (dossiers fiscales, décomptes timbrés, etc)		Forfait		

Nota Bene : La Salle de Formation, le Vidéoprojecteur et les rallonges sont pris en charge par la MEADEN.

## LOT 2 : FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION DU LOGICIEL ARCGIS ET FORMATION DES UTILISATEURS

N°	Désignation	Quantité
1	Acquisition Logiciel ARCGIS 10.8 G for Desktop STANDARD	Une (01) Licence d'exploitation pérenne
		(Primary License)
2	Paramétrage et Installation du Logiciel	une (01) machine
3	Formation théorique et pratique à l'exploitation du Logiciel :	Cinq (05) Cadres pendant cinq (05) jours
	matériels et supports de formation, commodités pratiques, etc.	
4	Frais de transport sur Garoua (éventuellement)	Forfait _
5	Débours et autres Charges diverses : Frais Hôtels, Frais	Forfait
	enregistrement marchés, autres formalités administratives et	
	fiscales liées à l'exécution du marché (dossiers fiscales,	
	décomptes timbrés, etc)	

Nota Bene : La Salle de Formation, le Vidéoprojecteur et les rallonges sont pris en charge par la MEADEN.

#### PIECES V: CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF ET DU BORDEREAU DU PRIX UNITAIRE

#### V.1 CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

#### « ENTETE ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE »

### LOT 1 : FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION DU LOGICIEL MS PROJECT ET FORMATION DES UTILISATEURS

N°	Désignation	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)
1	Acquisition Logiciel MS PROJECT	Quatre (04) Licences		_
	PROFESSIONNEL 2019	d'exploitation pérennes		
2	Paramétrage et Installation du Logiciel	Quatre (04) machines		
3	Formation théorique et pratique à	Six (06) Cadres pendant		
	l'exploitation du Logiciel : matériels et	cinq (05) jours		
	supports de formation, commodités			
	pratiques, etc.			
4	Frais de transport sur Garoua	Forfait		
	(éventuellement)			
5	Débours et autres Charges : Frais Hôtels,	Forfait		
	Frais enregistrement marchés, autres			
	formalités administratives et fiscales liées à			
	l'exécution du marché			
		TOTAL HT		
	TVA 19.25%			
		AIR 5.5% ou 2.2 %		
	TOTAL TTC			

#### « ENTETE ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE »

## LOT 2 : FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION DU LOGICIEL ARCGIS ET FORMATION DES UTILISATEURS

N°	Désignation	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)
1	Acquisition Logiciel ARCGIS 10.8 G for	Une (01) Licence		
	Desktop STANDARD	d'exploitation pérenne		
		(Primary License)		
2	Paramétrage et Installation du Logiciel	Une (01) machine		
3	Formation théorique et pratique à l'exploitation	Cinq (05) Cadres		
	du Logiciel : matériels et supports de	pendant cinq (05)		
	formation, commodités pratiques, etc.	jours		
4	Frais de transport sur Garoua (éventuellement)	Forfait		
5	Débours et autres Charges : Frais Hôtels,	Forfait		
	Frais enregistrement marchés, autres			
	formalités administratives et fiscales liées à			
	l'exécution du marché			
		TOTAL HT	1	
		TVA 19.25%		
	AIR 5.5% ou 2.2 %			
		TOTAL TTC		

le

Signature et cachet du Soumissionnaire,

#### V.2 CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

#### « ENTETE ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE »

### LOT 1 : FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION DU LOGICIEL MS PROJECT ET FORMATION DES UTILISATEURS

N°	Désignation	Quantité	Coût unitaire (en lettres)	Coût unitaire en chiffres
1	Acquisition Logiciel MS PROJECT	Quatre (04) Licences		
	PROFESSIONNEL 2019	d'exploitation		
		pérennes		
2	Paramétrage et Installation du Logiciel	Quatre (04) machines		
3	Formation théorique et pratique à	Six (06) Cadres		
	l'exploitation du Logiciel : matériels et	pendant cinq (05) jours		
	supports de formation, commodités			
	pratiques, etc.			
4	Frais de transport sur Garoua	Forfait		!
,	(éventuellement)			
5	Débours et autres Charges : Frais Hôtels,	Forfait		
	Frais enregistrement marchés, autres			
	formalités administratives et fiscales liées à			
	l'exécution du marché		_	

	 	•••••	le	 	 

Signature et cachet du Soumissionnaire,

#### « ENTETE ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE »

## LOT 2 : FOURNITURE, PARAMETRAGE ET INSTALLATION DU LOGICIEL ARCGIS ET FORMATION DES UTILISATEURS

N°	Désignation ·	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)
1	Acquisition Logiciel ARCGIS 10.8 G for	Une (01) Licence		
	Desktop STANDARD	d'exploitation pérenne		
		(Primary License)		
2	Paramétrage et Installation du Logiciel	Une (01) machine		
3	Formation théorique et pratique à l'exploitation	Cinq (05) Cadres pendant		
	du Logiciel : matériels et supports de	cinq (05) jours		
	formation, commodités pratiques, etc.			
4	Frais de transport sur Garoua (éventuellement)	Forfait		
5	Débours et autres Charges : Frais Hôtels,	Forfait		
	Frais enregistrement marchés, autres			
	formalités administratives et fiscales liées à			
	l'exécution du marché			

 	le	 

Signature et cachet du Soumissionnaire,

#### PIECES VI: TABLEAU COMPARAISON DES OFFRES ET GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

### COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA MEADEN Consultation N°....../DC/MEADEN/CIPM/2022 du ......

FALTI ***** I AAI/IIII AI/F <sup>†</sup> I VIAURE (IAAE ET HALVEEULIAI) BA HAAIAET ************************************	LOT n° : F	OURNITURE,	PARAMETRAGE ET	INSTALLATION DU	LOGICIEL	
---	------------	------------	----------------	-----------------	----------	--

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Confor l'of	mité de ffre	Livr	raison	Prix Total	Observations
			oui	oui non		lieu	TTC	
1.								
2.					i.			
3.								
4.								

Membres de la Commission de Passation des Marchés :		
Nom	Fonction	Signature

#### GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

#### NOM DE L'ENTREPRISE :

#### ADRESSE:

_	I – CRITERES ELIMINATOIRES		
_ A _	Absence des pièces administratives selon le tableau ci-après		NON
Ordre	Désignation des pièces administratives	0บเ_	NON_
A-1	La déclaration d'intention de soumissionner timbrée		
A-2	L'accord du groupement et le pouvoir de signature le cas échéant		_
A-3	Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire		_
A-4	Une attestation de domiciliation bancaire de moins de trois (3) mois délivrée par une banque agréée par le MINFI	_	<u>-</u>
A-5	L'original de la guittance d'achat de dossier de 20 000 (vingt mille) francs CFA	_	
A-6	Une caution de soumission de deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA pour le lot n°1 et deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) FCFA pour le lot n°2		
A-7	Une attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP)		
A-8	Une attestation de soumission C.N.P.S.		
A-9	Une attestation de non redevance (- 3 mois) timbrée		
A-10	Le registre de commerce en cours de validité		
A-11	Le plan de localisation timbré et signé par le soumissionnaire		
A-12	La carte de contribuable en cours de validité ou l'attestation d'immatriculation timbrée ;		
В-	Autres critères éliminatoires		
B-1	Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif		
B-2	Fausses déclarations ou des pièces falsifiées	_	
B-3	Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis		
B-4	Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années	_	
B-5	Offre financière incomplète	<u>                                     </u>	
B-6	Absence d'un prix unitaire quantifié		
B-7	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis	_	
B-8	Non présentation des images ou photos de tous les matériels proposés		
B-9	Non-respect des caractéristiques techniques minimales exigées par la DC		

ENTREPRISE LOT N°			
A- Présentation générale de l'Offre sur 2		_	
Séparation des pièces du dossier par des intercalaires en couleur (Original + copies)	Oui	Non	
Pièces présentées dans l'ordre du Dossier de Consultation et lisibles	Oui	Non	
Résultat			/2
B- Expérience de l'Entreprise sur 2		1-	
Marché des approvisionnements généraux : marchés d'un montant ≥ 10 000 000 (dix millions) francs CFA (au moins une référence) : <u>pièces justificatives</u> : première et dernière page du contrat et PV de réception provisoire ou définitive)	Oui	Non	
Marché similaire : au moins une référence valide (1ère et dernière page du contrat et PV de réception)	Oui	Non	
Résultat			<i>l</i> 2
C-Spécifications Techniques sur 3			
Respect planning de livraison (inférieur ou égale à 30 jours)	Oui	Non	
Prospectus ou fiches techniques des fournitures proposées	Oui	Non	
Spécifications techniques paraphées sur toutes les pages	Oui	Non	_
Résultat	•	-	/3
TOTAL GENERAL sur 7			

#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

#### 



#### **REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace – Work - Fatherland

## RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION

\*\*\*\*\*

PASSEE APRES DEMAN	MMANDE N°/LC/MEADEN/CIPM/2022 DU DE DE CONSULTATION N°/DC/MEADEN/CIPM/2022 du JRNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE
TITULAIRE :	
ADRESSE: BF TEL.:FAX:	:
OBJET : Fourniture de et le Développemen Lot n°	, à la Mission d'Etudes pour l'Aménagement nt de la Région du Nord (MEADEN),
<u>LIEU DE LIVRAISON</u> : Dire	ction Générale de la MEADEN à GAROUA
	F CFA TTC F CFA TOUTES TAXES COMPRISES)
DELAI : () jo	urs
Financement : BIP MINEPA	AT 2022:
	putation lot 1 : putation lot 2 :
SC	DUSCRITE LE :
Sl	SNEE LE :
NO	OTIFIEE LE :
EN	IREGISTREE LE :

ENTRE : LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN Représentée par : Le Directeur Général de la MEADEN
Ci-après dénommé : « AUTORITE CONTRACTANTE «
D'UNE PART ET
LA SOCIETE:
BP : TEL. : FAX :
Représentée par :
Ci-après dénommé :
"LE COCONTRACTANT" D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

#### **SOMMAIRE**

#### CHAPITRE I: GENERALITES

- Article 1 Objet de la lettre-commande
- Article 2 Procédure de passation de la lettre-commande
- Article 3 Pièces constitutives de la lettre-commande
- Article 4 Textes généraux
- Article 5 Définitions et attributions
- Article 6 Délai et lieu de livraison
- Article 7 Domicile du cocontractant

#### Chapitre II : exécution de la lettre commande

- Article 8 Rôle et responsabilité du cocontractant
- Article 9 Description et Consistance des prestations
- Article 10 Informations et documents à fournir par le cocontractant
- Article 11 Réception des fournitures
- Article 12 Garantie
- Article 13 Assurance

#### CHAPITRE III: DISPOSITIONS FINANCIERES

- Article 14 Généralités prix
- Article 15 Montant de la lettre commande
- Article 16 Modalités de paiement
- Article 17 Pénalités
- Article 18 Domiciliation bancaire
- Article 19 Régime fiscal
- Article 20 Timbre et enregistrement

#### CHAPITRE IV: DISPOSITIONS DIVERSES

- Article 21 Edition et diffusion de la lettre-commande
- Article 22 Litiges
- Article 23 Résiliation de la lettre-commande
- Article 24 Validité de la lettre-commande
- Article 25- Nantissement
- Article 26 et dernier : entrée en vigueur de la présente lettre commande

#### **CHAPITRE I- GENERALITES**

#### ARTICLE 1ER - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

#### ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre commande est passée suivant la demande de cotation N°03/MEADEN/CIPM/2022 du ...... En procédure d'urgence.

#### ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre commande sont par ordre de priorité :

- le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- les offres du soumissionnaire ;
- les dispositions non contraires aux Cahiers de Clauses Techniques et des Clauses Administratives particulières ci-dessus cités ;
- le détail estimatif;
- le bordereau descriptif et quantitatif.

#### **ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX**

La présente lettre commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1. La Loi n°92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail;
- 2. La Loi cadre N°96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 3. La Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des Impôts;
- 4. La Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 :
- 5. Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- 6. Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7. Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;
- 8. Le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;
- 9. Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- 10. Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés ;
- 11. L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics ;
- 12. La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics :
- 13. Lettre circulaire n°00001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15/01/2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des DAO et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels ;
- 14. Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;
- 15. La lettre N°00908/MINTP/DR datant de 1997 du Ministère des travaux Publics portant publication des directives pour la prise en compte des impacts environnementaux dans l'entretien routier ;
- 16. Les textes régissant les corps de métier ;
- 17. Les normes en vigueur;

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

#### ARTICLE 5 - DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS

Pour l'application des dispositions de la présente lettre commande, il est précisé que:

- L'Autorité contractante est le Directeur Général de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) ; il passe le marché, veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des Marchés publics et à l'organisme chargé de la régulation ;
- L'Autorité en charge du contrôle de l'effectivité de la réalisation des travaux est le Ministre en charge des Marchés publics à travers le Délégué Régional du MINMAP pour le Nord ;
- Le Maître d'Ouvrage est le Directeur Général de la MEADEN ; Il représente l'administration bénéficiaire de la fourniture ;
- Le Chef de service du marché est le Directeur des Etudes et du Développement Régional de la MEADEN; Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels.
- L'Ingénieur du marché est le Chef de Centre CENADI-Garoua ;
- Le Cocontractant est: .....;

#### **ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai de livraison de fourniture des logiciels, le paramétrage, l'installation et la formation des utilisateurs est fixé à ...... (......) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer la présente lettre commande.

Les livraisons se feront à la Direction Générale de la MEADEN sise à Garoua, rue Amadou Banissé face à la Légion de Gendarmerie du Nord.

#### ARTICLE 7 - DOMICILE DU COCONTRACTANT

#### CHAPITRE II- EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

#### ARTICLE 8 - ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT

Le Cocontractant a pour mission d'assurer la fourniture des logiciels, le paramétrage, l'installation et la formation des utilisateurs tels que décrite dans l'article 9 sous le contrôle de l'Ingénieur du marché et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente lettre commande.

#### ARTICLE 9 - DESCRIPTION ET CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations comprennent la fourniture, le paramétrage et l'installation du logiciel MS Project (lot n°1) et du logiciel ARCGIS (lot n°2) à la MEADEN. Les caractéristiques techniques se présentent comme suit :

Lot n°1 : Fourniture, paramétrage et installation du logiciel MS Project et formation des utilisateurs

Désignation	Quantité
Acquisition Logiciel MS PROJECT PROFESSIONNEL 2019	Quatre (04) Licences d'exploitation pérennes
Paramétrage et Installation du Logiciel	Quatre (04) machines
Formation théorique et pratique à l'exploitation du Logiciel	Six (06) Cadres pendant cinq (05) jours

Lot 2 : Fourniture, paramétrage et installation du logiciel ARCGIS et formation des utilisateurs

Désignation	Quantité
Acquisition Logiciel ARCGIS 10.8 G for Desktop STANDARD	Une (01) Licence d'exploitation pérenne
	(Primary License)
Paramétrage et Installation du Logiciel	Une (01) machine
Formation théorique et pratique à l'exploitation du Logiciel	Cinq (05) Cadres pendant cinq (05) jours

#### ARTICLE 10 - INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE COCONTRACTANT

Avant la réception, le Cocontractant devra transmettre au Maître d'Ouvrage avec copie au Chef de service et à l'Ingénieur les documents suivants:

- Copie de la facture du Cocontractant décrivant les fournitures indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total;
- Notification de la livraison ;
- Certificats d'origine et de conformité montrant que la fourniture à livrer respecte la norme.

#### **ARTICLE 11 - RECEPTION DES FOURNITURES**

Le Cocontractant saisit par écrit le Maître d'Ouvrage avec une copie au Chef de Service et à l'Ingénieur, pour l'organisation d'une visite technique préalable cinq (05) jours avant la réception provisoire.

#### - la réception provisoire est prononcée lorsque :

- La fourniture sera achevée conformément aux spécifications de la présente lettre commande et aux règles de l'art;
- Les installations répondront aux prescriptions normatives en vigueur;
- Les installations auront subi avec satisfaction les essais et les épreuves spécifiques.
- La formation a été bien exécutée auprès des différents utilisateurs.

#### - La Commission de réception provisoire sera composée des membres suivants :

- Président : Le Directeur Général de la MEADEN ou son représentant;
- Rapporteur : le Chef de Centre CENADI-Garoua, Ingénieur du Marché;
- Membres:
  - Le Délégué Régional du MINMAP/Nord ou son représentant (observateur);
  - Le chef de service du marché : le Directeur des Etudes et du Développement Régional de la MEADEN;
  - Observateur : le Cocontractant ou son représentant dûment mandaté.

Le Cocontractant est convoqué à la réception par courrier au moins cinq (05) jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister ou de s'y faire représenter;

Il assiste à la réception en qualité d'observateur. Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La Réception définitive sera prononcée après l'expiration de la période de garantie qui est de six (06) mois. La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de l'expiration du délai de garantie. La procédure de réception définitive est la même que celle de la réception provisoire.

La Commission, après inspection des fournitures, examine le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à sa réception définitive.

#### **ARTICLE 12 – GARANTIES**

12-1-La caution définitive, étant fixée à 3% sur le montant TTC de la présente lettre commande, soit ....... sera libérée un mois après la réception provisoire.

12-2- Une retenue de garantie de 10% sera opérée sur le montant TTC de la présente lettre commande à l'exclusion des frais liés à la formation. La somme correspondante sera payée ou la caution libérée un mois après la réception définitive.

12-3-La durée de garantie est de six (06) mois à compter de la date de la réception provisoire des fournitures. Pendant cette période, le Cocontractant est tenu de réparer ou de remplacer toute fourniture défectueuse.

#### **ARTICLE 13 - ASSURANCE**

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Cocontractant. L'Autorité Contractante doit être dégagée de toutes obligations.

#### **CHAPITRE III- DISPOSITIONS FINANCIERES**

#### **ARTICLE 14 - GENERALITES - PRIX**

Le Cocontractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente lettre commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

#### ARTICLE 15 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE

#### **ARTICLE 16 - MODALITES DE PAIEMENT**

Avance de démarrage : Il n'est pas prévu d'avance de démarrage.

Tout payement doit s'effectuer auprès de l'Agent comptable auprès de la MEADEN après visa et signature de toutes les parties impliquées dans la chaine de la dépense.

Le Cocontractant est rémunéré sur présentation des factures accompagnées du dossier fiscal après réception des fournitures.

#### **Article 17: PENALITES**

#### Pénalités de retard

- 17.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :
  - Un deux millième (1/2000ème) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché;
  - Un millième (1/1000ème) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard audelà du trentième jour.
  - 17.2 Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base et de ses avenants éventuels

#### **ARTICLE 18 - DOMICILIATION BANCAIRE**

Le Maître d'Ouvrage libérera des sommes dues	au titre de l'exécution	de la présente l	ettre commande par
virement au compte	ouvert auprès de la	(No	om de la Banque) au
nom de (Cocontractant)			

#### ARTICLE 19 - REGIME FISCAL ....

La présente lettre commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

Le recouvrement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est à la charge du Maître d'Ouvrage.

#### **ARTICLE 20 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT**

Sept (07) exemplaires originaux de la présente lettre commande seront enregistrées et timbrés exclusivement au Centre Régional des Impôts du Nord par les soins et aux frais du Cocontractant, conformément à la réglementation en vigueur.

#### **CHAPITRE IV- DISPOSITIONS DIVERSES**

#### ARTICLE 21 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

Quinze (15) exemplaires de la présente lettre commande sont édités et diffusés.

#### **ARTICLE 22 - LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre commande sera définitivement tranché par la juridiction compétente du lieu de livraison.

#### ARTICLE 23 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

#### ARTICLE 24 - VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre commande ne sera valide qu'après sa signature par l'Autorité Contractante et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Cocontractant.

#### **ARTICLE 25- NANTISSEMENT**

- L'autorité chargée de l'ordonnancement est le Directeur Général de la MEADEN ;
- L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est le Directeur Général de la MEADEN ;
- Le responsable chargé du paiement est l'Agent comptable auprès de la MEADEN;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente lettre commande est le Directeur Général de la MEADEN

#### ARTICLE 26 ET DERNIER- ENTREE EN VIGUEUR DE LA PRESENTE LETTRE COMMANDE

La présente lettre commande ne deviendra définitive qu'après sa signature par l'Autorité Contractante. Elle entrera en vigueur dès sa notification au cocontractant par cette dernière.

Page et dernière de la LETTRE-COMMANDE N°/LC/ MEADEN/CIPM/2022
PASSEE APRES L'AVIS DE CONSULTATION N°/DC/MEADEN/CIPM/2022 DU
TITULAIRE :
Objet : Fourniture de
LIEU : Direction Générale de la MEADEN à GAROUA
DELAI : () jours
FINANCEMENT: BIP MINEPAT EXERCICE 2022.
MONTANT:

Total Général Hors TVA	FCFA
TVA (19.25% du Total Général HTVA)	FCFA
AIR (5.5% du Total Général HTVA) ou 2.2%	FCFA
Total Général TTC	FCFA
Net à mandater	FCFA

LUE ET ACCEPTEE PAR LE COCONTRACTANT LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MEADEN

(Autorité Contractante)

**ENREGISTREMENT** 

#### LISTES DES BANQUES ET ASSURANCES

#### Banques

- 1. Afriland First Bank
- 2. BanqueAtlantique Cameroun (BACM)
- 3. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BCPME)
- 4. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) CITI Bank N.A Cameroon
- 5. Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
- 6. Commercial of Africa (BOA) BP 4593 Douala
- 7. CitiBank Cameroun (CITIGROUP) BP 4571 Douala
- 8. Commercial Bank of Cameroon (CBC) BP 4004 Douala National Financial Credit Bank
- 9. Ecobank (ECOBANK) BP 582 Douala
- 10. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) BP 6578 Yaoundé
- 11. Société Camerounaise de Banque au Cameroun (SCB Cameroon) BP 300 Douala
- 12. Société Générale Cameroun (SGC Cameroon) BP 4042 Douala
- 13. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) BP 1784 Douala
- 14. Union Bank of Cameroon (UBC) BP 15569 Douala
- 15. United Bank for Africa (UBA) BP 2088 Douala.
- 16. BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR)

#### II-Compagnies d'Assurances

- 17. Activa Assurances BP 12 970 Douala;
- 18. AREA Assurances SA (AREA) BP 1531 Douala
- 19. Atlantiques Assurances SA BP 2993 Douala
- 20. Prudential Beneficial General Insurance SA BP 2328 Douala
- 21. Chanas Assurances S.A BP 109 Douala
- 22. CPA S.A BP 54 Douala
- 23. Nsia Assurances S.A BP 2759 Douala
- 24. PRO ASSURE SA BP 5963 Douala
- 25. SAAR SA BP 1011 Douala
- 26. Saham Assurances S.A BP 11 315 Douala
- 27. ZenitheInsurance SA BP 1540 Douala
- 28 SANLAM Assuance CAMEROUN